



2024-2025 rapport annuel


ÉLECTIONS NB
VOTRE SOURCE FIABLE SUR LES ÉLECTIONS

Rapport annuel 2024-2025

Publié par : Élections Nouveau-Brunswick

ISBN: 978-1-4605-4406-8 (édition imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-4408-2 (version anglaise en ligne)

ISBN: 978-1-4605-4407-5 (version française en ligne)

Coordonnées :

545 Two Nations Crossing

C. P. 6000

Fredericton, NB

Canada E3B 5H1

Numéro sans frais : 1-888-858-8683

Réception : (506) 453-2218

Courriel : info@electionsnb.ca

www.electionsnb.ca

Le 8 août 2025

M. Shayne Davies
Greffier de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative – Édifice du Centre
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1
Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Je souhaiterais également présenter mon rapport aux membres du Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Kimberly A. Poffenroth
Directrice générale des élections

Notre mandat

Élections Nouveau-Brunswick a pour mandat de tenir des élections libres et équitables pour les Néo-Brunswickois, d'encourager le respect des lois électorales, et d'augmenter la confiance et la sensibilisation du public envers le processus électoral.

Notre vision

Élections Nouveau-Brunswick est un organisme respecté qui appuie le processus démocratique en offrant des services électoraux novateurs à l'ensemble des Néo-Brunswickois.

Nos valeurs fondamentales

Nos trois valeurs fondamentales tiennent aux principes profondément enracinés qui orientent l'ensemble de nos actions et influencent tout ce que nous faisons. Ces valeurs guident notre conduite à l'interne aussi bien que nos relations avec les intervenants. Elles nous orientent dans le cadre de l'accomplissement de notre mandat et dans la concrétisation de notre vision. Ces valeurs sont indispensables pour créer un environnement de travail qui appuie la mise en œuvre de notre stratégie.

Intégrité

Nous travaillons de manière honnête et fiable à gérer le déroulement de processus électoraux transparents et non partisans qui respectent les principes juridiques et éthiques.

Innovation

Nous faisons tout notre possible pour concevoir des modes nouveaux et meilleurs permettant d'améliorer les processus et services électoraux offerts à tous les Néo-Brunswickois.

Professionalisme

Nous tirons notre force des connaissances, de l'expérience et du dévouement de notre personnel. Travaillant de concert, nous offrons en permanence des services et produits électoraux de qualité supérieure.

Organigramme

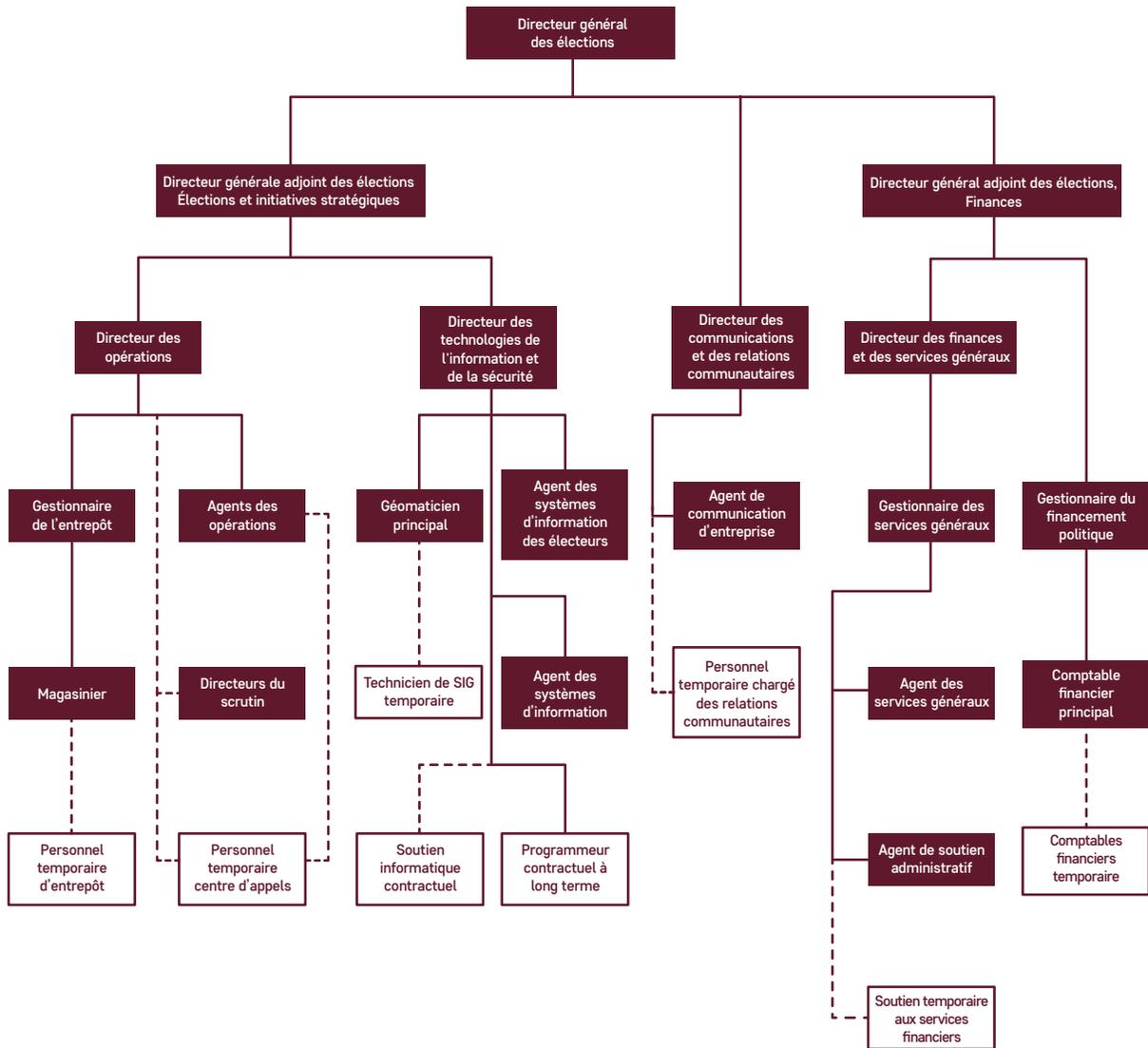


Table des matières

Message de la directrice générale des élections	1
Aperçu	3
Qui nous sommes	4
Résumé financier	5
Activités électorales	7
Finances et Services généraux	8
Financement politique	9
Technologies de l'information et sécurité	10
Opérations	11
Communications et relations communautaires	11
Activités liées aux buts stratégiques	12
Perspectives sur l'avenir	17

Message de la directrice générale des élections

En réfléchissant à l'année écoulée et à nos nombreuses réalisations, notamment la tenue des élections générales provinciales d'octobre 2024, j'ai du mal à croire que huit des dix années de mon mandat sont déjà terminées. En théorie, il s'agit des dernières élections provinciales que j'administrerai, et les prochaines élections des gouvernements locaux de mai 2026 seront les dernières élections à l'échelle de la province à se dérouler sous ma direction d'Élections NB.

Vous trouverez plus de détails sur les élections d'octobre dernier dans la section « Activités électorales » du présent rapport, mais je dois profiter de cette occasion pour exprimer ma satisfaction quant au bon déroulement de cette élection. Depuis l'émission des brefs, le 19 septembre 2024, jusqu'à la fermeture des bureaux de scrutin le soir de l'élection, le 21 octobre 2024, notre équipe a travaillé sans relâche pour organiser une élection qui reflète notre mandat de mener des élections libres et équitables.

Même si je préférerais me contenter de relater nos réussites au cours de la dernière année, il m'est impossible d'ignorer une difficulté importante qui, je le crains, pourrait avoir une incidence sur la capacité de cette organisation à garantir l'intégrité, la sécurité et l'efficacité des élections au-delà de mon mandat de directrice générale des élections. Au cours de l'exercice 2024-2025, notre équipe a investi beaucoup de temps à travailler avec un fournisseur des États-Unis sur la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des élections pour Élections NB. L'objectif était de remplacer notre ensemble disparate de systèmes anciens et *ad hoc*, qui ne répondent plus aux actuelles exigences technologiques et de sécurité.



Sur une période de deux ans, il a été déterminé que ce système de gestion des élections offrait les meilleures options pour atténuer les risques graves pour le processus électoral tout en préparant les possibilités futures définies dans notre *Plan stratégique 2.0 2018-2027*.

Malheureusement, en février 2025, notre demande de financement budgétaire pour procéder à la création du système de gestion des élections a été rejetée. Le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada étant empêtrés dans une guerre commerciale imprévisible avec les États-Unis, personne n'était disposé à soutenir une nouvelle proposition liée à une entreprise située aux États-Unis. En conséquence, le projet a été arrêté.

Cette année, un certain nombre de changements de personnel ont eu lieu au bureau central d'Élections NB. Michelle Turcotte, anciennement agente des services généraux, a été promue au poste de gestionnaire des services généraux et Chantal Poitras a remplacé Michelle en qualité d'agente des services généraux. Amanda Buchanan, qui a travaillé avec nous sous contrat dans divers rôles pendant de nombreuses années, a accepté un poste permanent d'agente des opérations.

Nous avons également accueilli Louan Soumahoro comme nouveau membre permanent de notre équipe d'examen du financement politique. Louan a accepté le poste de comptable financier principal.

Ces changements de personnel constituent un élément important pour accroître notre résilience organisationnelle, un objectif clé de notre plan stratégique.

Cette année, nous avons également reconnu plusieurs de nos directeurs et directrices du scrutin pour leurs années de service auprès d'Élections NB et, ce qui est tout aussi important, pour leur dévouement à défendre notre vision d'une organisation de confiance qui soutient le processus démocratique.

En février 2025, avant de livrer un compte rendu postélectoral, des prix de reconnaissance pour longs états de service auprès d'Élections NB ont été remis à quatre directeurs et directrices du scrutin : Joanne Nice, 30 années de service dévoué, O'Neil Arseneau, 22 années de service dévoué, Patti Nason, 19 années de service dévoué, et Victorine Robichaud, 19 années de service dévoué.

Ces quatre personnes ne sont qu'un petit échantillon de la grande équipe de fonctionnaires électoraux qui répondent à l'appel à chaque élection pour diriger nos bureaux de directeur de scrutin et coordonner le travail sur le terrain nécessaire pour assurer le bon déroulement des élections.

Comme il est indiqué dans la section « Perspectives sur l'avenir », notre organisation est confrontée à certains défis qui pourraient mettre à l'épreuve notre position enviable de chef de file dans l'évolution de l'administration électorale. Cependant, je suis convaincue qu'avec le personnel professionnel et dévoué que j'ai la chance d'avoir au sein de notre équipe, nous trouverons les solutions nécessaires pour maintenir notre réputation de source électorale fiable du Nouveau-Brunswick.



Joanne Nice, 30 années de service dévoué



O'Neil Arseneau, 22 années de service dévoué



Patti Nason, 19 années de service dévoué



Victorine Robichaud, 19 années de service dévoué

Aperçu

Comme il est mentionné dans le message de la directrice générale des élections, la première moitié de l'exercice 2024-2025 a été axé sur la réussite des élections générales provinciales de 2024 qui se sont tenues le 21 octobre 2024. La deuxième moitié de l'exercice financier a été marquée par la tenue d'importantes séances de compte rendu postélectoral avec les partis politiques, le personnel des bureaux de directeur de scrutin et d'autres groupes de parties prenantes afin d'obtenir des commentaires pour trouver des améliorations potentielles aux processus. Des élections municipales partielles ont également été planifiées et organisées à cette époque.

L'année a également été marquée par d'importantes restructurations organisationnelles, conformément à notre objectif stratégique visant à accroître la résilience organisationnelle. Le départ à la retraite d'un cadre supérieur des finances et des services généraux au cours de l'année précédente a entraîné un changement de rôle et de responsabilités pour deux autres employés. Le poste d'agent des opérations est devenu un poste permanent à temps plein, et la section du financement politique a nommé un comptable financier principal et a embauché un comptable financier contractuel supplémentaire au sein de son équipe pour participer à l'examen des rapports financiers électoraux des élections générales provinciales.

En janvier 2024, trois membres d'Élections NB ont participé à une conférence sur le leadership organisée par la Canadian Election Official Training (CEOT). Cette occasion de perfectionnement professionnel donne aux employés une possibilité de croissance future au sein de l'organisation. Les employés d'Élections NB ont également pu participer à d'autres conférences liées aux élections en 2024-2025, notamment le Canadian Vote Summit tenu à Toronto en juin 2024, la Conférence des administrateurs électoraux du Canada organisée par Élections Alberta en juillet 2024 et la Council of Governmental Ethics Laws Conference, tenue à Los Angeles en décembre 2024.

Comme il est mentionné également dans le message de la directrice générale des élections, au cours de l'exercice 2024-2025, l'organisation a consacré des ressources à une mise à niveau indispensable de son système de gestion des élections. La demande de financement pour la solution proposée étant refusée, nous sommes une fois de plus occupés à la préparation d'une autre demande de propositions pour déterminer les solutions possibles dans un marché très spécialisé.

Qui nous sommes

Élections NB est l'organisme de gestion des élections responsable de l'administration des élections générales, des élections partielles et des plébiscites des gouvernements provinciaux et locaux. Nous organisons également les élections des conseils d'éducation de district (CED) à la même date que les élections générales des gouvernements locaux.

Le directeur général des élections gère le déroulement de ces élections pour s'assurer qu'elles sont équitables et libres de toute influence politique conformément à la *Loi électorale* et à la *Loi sur les élections municipales*. Au Nouveau-Brunswick, le directeur général des élections occupe également les postes de supervision du financement politique et de direction des élections municipales, veillant au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique* et de la *Loi sur les élections municipales*. En tant que haut fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, le directeur général des élections doit être impartial et ne peut voter à aucune élection dont il est responsable.

Élections NB compte un effectif à temps plein de 19 personnes, y compris la directrice générale des élections, et trois postes à durée déterminée. Le bureau central est situé à Fredericton. La directrice générale des élections est appuyé dans l'exercice de ses fonctions législatives par deux directeurs généraux adjoints des élections. L'un est chargé de superviser les processus électoraux et les initiatives stratégiques, tandis que l'autre est chargé de superviser toutes les questions liées aux services généraux et au financement politique.



Résumé financier

Le budget annuel d'Élections NB est approuvé par le Comité d'administration de l'Assemblée législative. Comme il est prévu dans le budget principal de l'exercice 2024-2025, nous avons reçu un financement initial de 18 725 000 \$. Un financement supplémentaire de 49 000 \$ a été reçu pour les augmentations de salaire payables aux employés salariés. Cela a donné lieu à un budget total de 18 774 000 \$.

Un aperçu de notre budget, de nos dépenses et de notre excédent ou déficit par programme financier est présenté dans le tableau suivant et les notes explicatives :

Programme	Budget	Dépenses	Excédent (Déficit)	Notes
Administration et coordination				
Administration	2 268 000	2 234 146	33 854	(1)
Paiements annuels aux partis politiques	668 000	667 999	1	(2)
	2 936 000	2 902 145	33 855	
Infrastructure				
Infrastructure électorale	2 168 000	2 744 390	(576 390)	(3)
	2 168 000	2 744 390	(576 390)	
Élections des gouvernements locaux				
Élections municipales partielles :				
Mai 2024	500 000	219 826	280 174	(4)
Décembre 2024	500 000	544 756	(44 756)	(5)
Avril 2025	-	181 481	(181 481)	(6)
	1 000 000	946 063	53 937	
Élections provinciales				
Élections générales provinciales d'octobre 2024				
Coûts directs	10 670 000	9 319 239	1 350 761	(7)
Remboursement des candidats	2 000 000	1 642 841	357 159	(8)
	12 670 000	10 962 080	1 707 920	
Total	18 774 000	17 554 678	1 219 322	

- 1) Le programme d'administration reflète le coût d'exploitation du bureau central et de la section de l'entrepôt d'Élections NB.
- 2) Une affectation budgétaire est autorisée chaque année par l'Assemblée législative pour les paiements annuels aux partis politiques (*Loi sur le financement de l'activité politique*, art. 32). Ce financement soutient les activités des partis politiques enregistrés à l'échelle provinciale et rembourse leurs frais de vérification annuels jusqu'à un montant maximal calculé en vertu de la *Loi*.
- 3) L'infrastructure électorale est utilisée à la fois pour les élections locales et provinciales. Elle comprend les équipements qui doivent être entretenus entre les élections, tels que les machines à compilation, les ordinateurs personnels et les tablettes. On compte aussi la maintenance d'applications logicielles telles que notre Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick (SIENB), qui est exclusif.

Cette année, les travaux préliminaires de développement d'un nouveau système de gestion des élections et plusieurs projets de vidéos pédagogiques ont constitué des dépenses importantes qui ne faisaient pas partie du budget présenté, ce qui a entraîné un déficit dans ce programme.

- 4) En mai 2024, le nombre d'élections municipales partielles nécessaires a été inférieur à celui prévu dans le budget.
- 5) Il a fallu tenir en décembre 2024 davantage d'élections municipales partielles que ce qui était prévu dans le budget.
- 6) Élections NB a déplacé les élections partielles municipales du printemps 2025 de mai à avril afin d'éviter tout conflit avec les élections générales fédérales prévues, ce qui a entraîné l'engagement plus tôt que prévu de coûts directs.
- 7) Des élections générales provinciales ont eu lieu le 21 octobre 2024. Les coûts directs engagés au cours de l'exercice en cours ont été inférieurs aux prévisions en ce qui concerne le personnel et les opérations des bureaux de directeur de scrutin, ce qui a donné lieu à un excédent substantiel de 1,35 million de dollars. Des coûts directs de 1,25 million de dollars ont toutefois également été engagés au cours de l'exercice précédent, compensant ainsi en grande partie l'excédent de l'exercice en cours.
- 8) Le total des remboursements des dépenses électorales des candidats admissibles a représenté 82 % du financement reçu.

Activités électorales

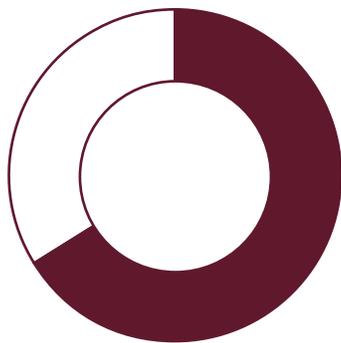
Élections générales provinciales

La 60^e législature a été dissoute le 19 septembre 2024 et des brefs d'élection ont été émis pour 49 circonscriptions électorales, ordonnant la tenue d'élections générales le lundi 21 octobre 2024; la date à laquelle les brefs devaient être retournés a été fixée au vendredi 1er novembre 2024.

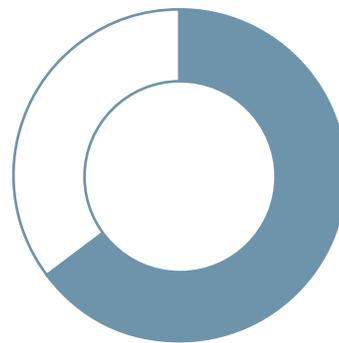
À la clôture des candidatures, le mardi 1^{er} octobre 2024, 207 candidats avaient officiellement déposé leur déclaration de candidature. Le candidat du Nouveau parti démocratique du Nouveau-Brunswick qui se présentait dans la circonscription électorale de Saint John Portland-Simonds a retiré sa candidature le 10 octobre 2024.

Afin d'aider les partis politiques enregistrés à se préparer aux élections générales provinciales, Élections NB a organisé une séance de formation d'une journée le 24 avril 2024. Cette séance a servi de rappel sur divers aspects des élections provinciales, notamment les exigences en matière de rapports financiers et de publicité électorale, le processus pour devenir candidat, les procédures de vote et la communication des résultats. L'événement comprenait des participants en personne et virtuels.

Au total, 376 054 électeurs ont voté au Nouveau-Brunswick, soit un taux de participation global de 64,82 %, comparativement à 376 903 électeurs lors des élections générales provinciales de 2020, où le taux de participation global était de 66,14 %.



376 903 électeurs ont voté lors des élections générales provinciales de 2020.



376 054 électeurs ont voté lors des élections générales provinciales de 2024.

Une enquête postélectorale menée dans les jours qui ont immédiatement suivi l'élection a révélé des réactions positives auprès de plus de 500 personnes interrogées. Parmi celles-ci, 93 % ont indiqué être « satisfaites » ou « très satisfaites » de leur expérience de vote en général, soit une augmentation par rapport aux 88 % de 2018. De plus, 96 % des répondants ont révélé qu'ils étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » des services fournis par le personnel électoral rencontré, et 95 % des répondants ont signifié qu'Élections NB leur avait fourni suffisamment d'informations pour savoir quand et où voter.

Un rapport détaillé couvrant les élections générales provinciales du 21 octobre 2024 est accessible sur notre [site Web](#).

Élections partielles des gouvernements locaux

À la suite des élections générales provinciales d'octobre, nous avons organisé des élections partielles de gouvernements locaux le 9 décembre 2024 pour doter 16 postes vacants au conseil répartis dans toute la province. À la clôture du dépôt des candidatures, il y avait suffisamment de candidats pour organiser des élections partielles dans dix communautés.

En vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*, les élections partielles des gouvernements locaux ne peuvent pas avoir lieu dans l'année qui suit une élection générale locale, la prochaine étant prévue pour le 11 mai 2026. Par conséquent, la dernière série d'élections partielles de gouvernements locaux devait avoir lieu le 5 mai 2025. Cependant, en février 2025, avec la probabilité croissante qu'une élection fédérale soit déclenchée au printemps 2025, la directrice générale des élections a pris la décision de reporter les élections partielles au 14 avril 2025. On espérait ainsi éviter la concurrence avec Élections Canada quant à la location d'espaces pour les bureaux de directeur de scrutin et les bureaux de scrutin et à l'embauche de travailleurs électoraux. On souhaitait également éviter toute confusion potentielle pour les électeurs.

Finances et Services généraux

Relevant du directeur général adjoint des élections, Finances, la section des finances et des services généraux est composée de quatre employés permanents : le directeur des finances et des services généraux, la gestionnaire des services généraux, une agente des services généraux et d'une agente de soutien administratif.

Le directeur des finances et des services généraux supervise le fonctionnement quotidien des services généraux, notamment la budgétisation, la comptabilité, l'approvisionnement, les comptes créditeurs et la paie.

En octobre 2024, notre agente des services généraux a été nommée gestionnaire des services généraux, occupant ainsi un poste vacant depuis 17 mois. L'agente de soutien administratif, qui collaborait au traitement et au paiement des factures pendant cette période, a été nommée agente des services généraux. Un concours a été organisé, qui a permis de recruter une nouvelle agente de soutien administratif.

Financement politique

La section du financement politique est composée de cinq employés : la gestionnaire du financement politique, un comptable financier principal et trois postes de comptables financiers à durée déterminée. La gestionnaire du financement politique relève directement du directeur général adjoint des élections, Finances. Au cours de l'exercice 2024-2025, le poste de comptable financier principal a été ajouté à l'équipe en tant que poste permanent.



Les élections générales provinciales de 2024 ont vu la création de 49 nouvelles circonscriptions électorales. À l'approche des élections, la section s'est occupée de la radiation des anciennes associations de district et de l'enregistrement des nouvelles. Les anciennes et les nouvelles associations de district étaient tenues de déposer des rapports financiers annuels pour examen.

Avant les élections, le personnel de la section du financement politique a traité l'enregistrement de trois nouveaux partis politiques qui prévoyaient de présenter des candidats aux élections. Deux des partis n'ont pas présenté de candidats dans au moins dix circonscriptions électorales, comme l'exige l'article 140 de la *Loi électorale* pour maintenir leur inscription. Par conséquent, en novembre 2024, la directrice générale des élections a informé le Parti Consensus NB et le Parti de justice sociale du Nouveau-Brunswick que leur inscription avait été annulée.

Technologies de l'information et sécurité

La section des technologies de l'information et de la sécurité joue un rôle essentiel dans la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des systèmes d'information de l'organisation. Elle est responsable du développement sécurisé, de la mise en œuvre et de la maintenance de l'infrastructure et des systèmes technologiques à notre bureau central et dans les bureaux de directeur de scrutin.

Le directeur des technologies de l'information et de la sécurité supervise toutes les questions liées à la sécurité informatique, y compris le déploiement, l'installation, les essais et le soutien des équipements de communication, du matériel informatique, des logiciels et d'autres technologies. Le directeur doit s'assurer que les systèmes sont renforcés, surveillés et conformes aux normes et politiques de cybersécurité applicables.

Au cours de l'exercice 2024-2025, la section a entamé le processus de migration des données vers le nouveau parc de serveurs du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette migration de serveurs a non seulement renforcé notre cybersécurité, mais a également fourni l'occasion de faire des vérifications et d'éliminer en toute sécurité les données anciennes qui ne répondaient plus aux exigences de conservation ou de pertinence.

Relevant du directeur général adjoint des élections, Élections et initiatives stratégiques, la section des technologies de l'information et de la sécurité est composée de quatre employés permanents : le directeur des technologies de l'information et de la sécurité, une agente des systèmes d'information des électeurs, une agente des systèmes d'information et un géomaticien principal.



Opérations

Relevant du directeur général adjoint des élections, Élections et initiatives stratégiques, le personnel des opérations est composé de quatre employés permanents : le directeur des opérations, le gestionnaire de l'entrepôt, une agente des opérations et un magasinier.

Le directeur des opérations supervise les activités d'approvisionnement et d'entreposage pour Élections NB. Il coordonne également la prestation des programmes de formation aux directeurs du scrutin et le déroulement quotidien des activités électorales.

Alors que le triage et le nettoyage du matériel renvoyé à l'entrepôt après l'élection générale provinciale d'octobre 2024 se poursuivaient, le personnel de l'entrepôt était occupé à préparer et à expédier les fournitures nécessaires à l'ouverture de neuf bureaux de directeur de scrutin et de nombreux bureaux de vote pour les élections partielles locales tenues le 9 décembre 2024.

Le poste d'agent des opérations est devenu permanent au cours de l'exercice 2024-2025.

Communications et relations communautaires

La section des communications et des relations communautaires supervise l'élaboration, la conception et le déploiement de tous les supports de communication utilisés pour communiquer avec le public et promouvoir les activités électorales de l'organisation.

Avec des élections générales provinciales prévues pour octobre 2024, les efforts de la section au cours du premier semestre de l'exercice 2024-2025 ont été concentrés sur la collaboration avec les fournisseurs pour achever la création et la production des divers supports de communication qui ont été produits pour promouvoir et sensibiliser l'électorat aux élections d'automne, ainsi que sur la mise en œuvre des nouvelles limites électorales.

Ces efforts comprenaient la réalisation d'une série de vidéos éducatives qui ont été utilisées avant et pendant les élections, pour informer le public sur nos processus électoraux et pour démystifier les efforts visant à jeter le doute sur le résultat des élections.

La section des communications et des relations communautaires est composée de deux employés permanents : le directeur des communications et des relations communautaires et une agente de communication d'entreprise. Une étudiante de niveau postsecondaire a été embauchée comme coordonnatrice du vote sur campus au cours de l'été 2024. La coordonnatrice du vote sur campus a travaillé à l'organisation et à la mise en œuvre d'un programme de vote sur campus pendant les élections générales provinciales.

Activités liées aux buts stratégiques

Avec des élections générales provinciales prévues pour octobre 2024, un nombre important de mesures et d'activités entreprises au cours de l'exercice 2024-2025 étaient liées à notre objectif stratégique d'encourager la mobilisation des électeurs.

Les élections imminentes ont également attiré notre attention sur l'objectif stratégique d'améliorer les services aux participants au processus politique.

Nous avons également fait progresser des initiatives visant à atteindre nos objectifs stratégiques d'améliorer l'efficacité et l'efficience du lieu de travail et d'accroître la résilience organisationnelle.

1. Promouvoir l'implication des électeurs

- En juin 2024, quatre mois avant les élections provinciales prévues en octobre, Élections NB a envoyé par la poste un dépliant préélectoral bilingue de 20 pages à chaque foyer de la province. Le dépliant serait le premier d'une série de stratégies de communication utilisées pour sensibiliser le public à l'approche des élections et fournir des informations utiles sur le vote bien avant l'événement.
- Dans le passé, Élections NB a distribué des envois postaux génériques aux ménages pour encourager les gens à mettre à jour leurs informations électorales avant une élection. Pour l'élection générale provinciale d'octobre 2024, nous avons décidé d'envoyer une carte postale préélectorale à chaque foyer contenant tous les noms des électeurs inscrits dans notre système d'information électorale comme résidant à cette adresse. L'envoi postal a généré des milliers d'appels à notre centre d'appels, les gens faisant exactement ce qui leur avait été demandé, à savoir mettre à jour leurs informations électorales. Cela a réduit le nombre de révisions nécessaires dans les bureaux de vote et a permis d'envoyer par courrier un ensemble plus précis de cartes de renseignements aux électeurs. Nous avons toutefois cerné un aspect à améliorer pour la suite des choses. Il est important que les cartes postales préélectorales indiquent clairement qu'elles ne constituent pas une carte de renseignements aux électeurs, car il y a eu une certaine confusion.





- Après l'absence de programme de vote sur campus lors des élections générales provinciales de 2020 tenues pendant la pandémie, Élections NB a eu le plaisir de faire son retour sur les campus des universités et des collèges communautaires lors des élections générales provinciales d'octobre 2024. Nous avons embauché une coordonnatrice du vote sur campus qui a travaillé avec les conseils étudiants de 14 campus pour sensibiliser aux dates, heures et lieux de vote sur le campus. Au total, un peu plus de 2 000 votes ont été recueillis au cours des quatre jours de vote organisés sur les campus de la province.
- Les recherches montrent clairement que la mobilisation des électeurs devrait et doit commencer avant même que les personnes aient atteint l'âge légal de voter. C'est dans cette optique qu'Élections NB a eu le plaisir de s'associer au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour soutenir la mise en œuvre du programme Vote étudiant de CIVIX dans 237 écoles inscrites. Les votes de plus de 35 000 étudiants de 205 écoles ont été rapportés à CIVIX à partir de leurs élections parallèles, qui ont eu lieu dans les 49 circonscriptions électorales.
- Le rapport annuel 2023-2024 a fourni des détails sur le plan d'Élections NB visant à créer une série de cinq vidéos, dans les deux langues officielles, pour informer les électeurs des processus électoraux et les sensibiliser aux mesures de protection en place pour protéger les élections. Les vidéos ont été achevées en mai 2024 et ont été utilisées dans une campagne médiatique robuste menée avant et tout au long des élections générales. La campagne comprenait des vidéos diffusées dans les cinémas de toute la province et publiées sur diverses plateformes de médias sociaux. La campagne a fait la promotion des élections et a renforcé le message selon lequel Élections NB est la source fiable d'information électorale.
- À l'été 2024, Élections NB a été sollicitée par le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir du soutien pour un projet visant à encourager les nouveaux citoyens canadiens à voter aux élections générales provinciales d'octobre. Une subvention de 5 000 \$ a été accordée au Conseil, qu'il a utilisée pour créer une courte vidéo non partisane présentant des témoignages de nouveaux électeurs sur l'importance du vote.

2. Améliorer les services offerts aux personnes participant au processus politique

- Comme il est mentionné dans le dernier rapport annuel, en avril 2024, Élections NB a organisé Élections 101, une séance de formation pour aider les partis politiques enregistrés dans leurs préparatifs en vue des élections générales provinciales. La séance d'une journée a offert des informations détaillées sur les procédures électorales ayant une incidence sur les partis et les candidats et sur les règles relatives au financement politique. En plus d'être un événement en personne, la séance a été diffusée en direct pour permettre une plus grande participation. À la suite de l'événement, les présentations faites lors de la séance Élections 101 ont été publiées sur le site Web d'Élections NB.
- La section du financement politique d'Élections NB a donné des présentations sur les règles de financement politique à deux écoles de campagne organisées par des partis politiques enregistrés. En septembre 2024, en réponse à une invitation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, Élections NB a assisté à une réunion pour présenter les règles relatives à la publicité par des tiers pendant une élection.
- Les séances de compte rendu postélectorales sont tout aussi importantes que les activités de sensibilisation menées auprès de nos groupes de parties prenantes avant les élections. Elles nous ont permis de recevoir des commentaires non filtrés sur les expériences de vote de divers groupes représentant les électeurs pour lesquels nous souhaitons améliorer les services. En février 2025, Élections NB a tenu une réunion avec les membres de notre comité consultatif sur l'accessibilité des élections afin de recueillir leurs commentaires sur les expériences de vote des groupes qu'ils représentent. Il en est ressorti qu'une meilleure formation s'imposait au regard du malaise que certains membres du personnel électoral éprouvaient lorsqu'ils aidaient les électeurs handicapés.



Malgré cette amélioration requise, les commentaires généraux des membres sur les expériences de vote de leurs parties prenantes lors des élections d'octobre 2024 ont été positifs.

- En janvier 2025, Élections NB a réuni les directeurs et directrices du scrutin et les secrétaires d'élection qui ont administré l'élection générale provinciale d'octobre 2024. Chaque équipe a reçu pour mission de procéder à un suivi des problèmes soulevés pendant l'élection et de déterminer les domaines potentiels d'amélioration du processus lors de la séance de compte rendu. Ces points ont été discutés plus en détail par des groupes de discussion lors de la séance de compte rendu. Le personnel d'Élections NB a ensuite examiné les suggestions tirées de la séance et a mis en priorité celles qui ont été jugées réalisables.

3. Accroître l'efficacité et l'efficacité des processus électoraux

- En prévision d'une augmentation prévue du trafic sur le site Web d'Élections NB lors des élections générales provinciales d'octobre 2024, des mesures ont été prises pour rendre le site Web plus accessible et plus convivial. À la lumière des commentaires fournis par les spécialistes de l'interface utilisateur et de l'expérience utilisateur de l'équipe de transformation numérique du ministère des Finances et du Conseil du Trésor, la section des communications et des relations communautaires a entamé le processus de modification du niveau de langue du texte utilisé sur le site Web, en commençant par les pages ayant le volume de trafic le plus élevé. En utilisant les analyses du site Web des élections passées, les spécialistes ont également cerné les liens les plus fréquemment visités vers le site Web, qui ont été déplacés vers le haut de la page de destination, offrant une plus grande visibilité.

4. Améliorer l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail

- En prévision des élections générales provinciales d'octobre 2024 et avec la création de 49 nouvelles circonscriptions électorales, l'unité responsable des systèmes d'information et de la technologie a consacré beaucoup de temps à la préparation de nouvelles cartes électorales qui seraient imprimées et fournies aux partis politiques enregistrés. Le géomaticien principal d'Élections NB a profité de l'occasion pour repenser la disposition des cartes, en utilisant l'espace libre sur les cartes à grande échelle pour inclure des cartes en médaillon plus petites comprenant des informations détaillées sur les rues des zones à forte densité de population du district. Cette nouvelle conception a considérablement réduit le nombre de cartes supplémentaires nécessaires, diminuant ainsi la quantité de papier utilisée.
- En mai et juin 2024, la directrice générale des élections a mené une série d'entretiens non hiérarchiques avec le personnel d'Élections NB. Les entretiens non hiérarchiques sont des rencontres individuelles entre un employé et un responsable qui se situe au moins deux niveaux au-dessus de lui dans la hiérarchie organisationnelle, contournant ainsi essentiellement le superviseur direct de l'employé. Utiles pour la planification de la relève, le perfectionnement professionnel et la réception de commentaires non filtrés de la part des employés, ces réunions visent à fournir aux dirigeants un aperçu direct du point de vue d'un employé, à favoriser une communication ouverte et à recueillir des commentaires sur la dynamique de l'équipe et la santé de l'organisation. Ces entretiens ont également une incidence directe sur notre objectif d'accroître la résilience de l'organisation.
- Élections NB a commandé un examen des politiques et des lois existantes liées à la protection des données électorales. Le rapport *Confidentialité des données électorales : Document de discussion* a été déposé à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en mars 2025. Bien qu'elle ne soit pas directement liée à l'objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail, l'étude a permis de cerner des problèmes dans les politiques liés à la façon dont les renseignements personnels des électeurs sont utilisés par Élections NB et les participants au processus électoral, et certains de ces problèmes ne peuvent être réglés que par des modifications législatives.
- Un certain nombre d'employés d'Élections NB ont participé à diverses conférences, à divers cours et comités liés à des activités ayant une incidence sur la gestion et l'intégrité des élections. Ces éléments sont importants pour que l'organisation reste au courant des tendances et des activités mondiales pertinentes pour notre domaine.

- Alors que l'effectif d'Élections NB augmente à nouveau au cours de l'exercice 2024-2025, il a été déterminé que l'organisation devait établir des politiques et des procédures officielles relatives à la sécurité et au bien-être des employés. À la demande de la haute direction, un comité de santé et de sécurité au travail a été créé en février 2025, avec pour mandat de veiller à ce que l'organisation respecte les règles de sécurité au travail en vigueur.

5. Accroître la résilience organisationnelle

- Un élément clé du renforcement de la résilience de l'organisation est l'officialisation d'un plan de relève qui définit les forces, les faiblesses et les possibilités de l'organisation en fonction des changements de personnel prévus. La directrice générale des élections a achevé la première ébauche du plan de relève d'Élections NB. Le plan a été remis aux directeurs généraux adjoints des élections pour obtenir leurs commentaires, puis a été mis à jour en conséquence. Considéré comme un document évolutif, le plan de relève sera mis à la disposition des trois dirigeants principaux pour examen et mise à jour. Le plan pourra ensuite être consulté dans le cadre des activités continues de planification de la relève.
- La résilience organisationnelle doit également inclure des éléments techniques, qui constituent le fondement des processus essentiels qui aident l'organisation à remplir son mandat. Comme il est mentionné dans les activités de la section des technologies de l'information et de la sécurité, une importante migration vers de nouveaux serveurs du gouvernement du Nouveau-Brunswick a commencé. Cela renforcera notre cybersécurité et offrira également la possibilité d'auditer et d'éliminer en toute sécurité les données anciennes.
- Comme il est mentionné précédemment dans le rapport, plusieurs changements de personnel ont eu lieu au bureau central, y compris de nouvelles embauches, ce qui a contribué à accroître notre capacité opérationnelle et notre souplesse.



Perspectives sur l'avenir

Élections NB est depuis longtemps reconnue par ses pairs à travers le pays pour les mesures novatrices que nous avons prises afin de moderniser nos procédures de vote.

L'introduction de la technologie des ordinateurs portables dans les bureaux de vote, permettant de rayer les électeurs au moment où ils arrivent pour voter, a remplacé la liste électorale sur papier. Cela a permis de simplifier le traitement des électeurs, appelé modèle de guichetier bancaire. Les machines à compilation, utilisées au Nouveau-Brunswick depuis 2008, ont amélioré l'efficacité du processus de communication des résultats tout en apportant une précision vérifiable aux résultats des élections.

Toutefois, nos efforts pour rester à la fine pointe de la gestion électorale et pour garantir l'intégrité et la sécurité de nos processus se heurtent à un défi de taille à l'avenir.

Notre système de gestion des élections (SGE) actuel, qui prend en charge les processus basés sur les données requis par les responsables électoraux et les autres parties prenantes clés pour administrer chaque élection, est obsolète et repose sur de multiples systèmes anciens déconnectés. Il y a deux ans, Élections NB a évalué les faiblesses et les menaces qui pèsent sur ses processus actuels de gestion des élections. L'évaluation a conclu que la conception ou l'acquisition d'un SGE spécialement conçu est la seule solution viable qui permettra à Élections NB d'atteindre bon nombre de ses objectifs stratégiques, tout en restant à jour en matière de technologie et de sécurité. Comme il est mentionné précédemment dans ce rapport, une demande de financement adressée au Comité d'administration de l'Assemblée législative pour poursuivre l'acquisition d'un SGE moderne auprès d'un fournisseur de logiciel compatible avec notre solution existante permettant de rayer les électeurs a été rejetée, car il s'agit d'une entreprise située aux États-Unis.

Un autre sujet de préoccupation que nous avons signalé est la faiblesse des règles existantes et l'absence de législation visant à protéger les données des électeurs que nous sommes légalement tenus de mettre en commun avec les partis politiques enregistrés, les candidats et les membres de l'Assemblée législative. Nous avons publié un rapport en mars 2025 qui concluait que le Nouveau-Brunswick était en retard par rapport à bon nombre d'homologues canadiens en ce qui concerne les mesures mises en place pour protéger la vie privée des électeurs une fois que les renseignements sur les électeurs sont communiqués aux candidats, partis politiques et membres de l'Assemblée législative. Le rapport *Confidentialité des données électorales : Document de discussion* propose une série de recommandations visant à mieux harmoniser les pratiques du Nouveau-Brunswick en matière de protection des données électorales avec les règles en vigueur dans d'autres compétences canadiennes. Il s'agit notamment de créer une distinction juridique entre les renseignements recueillis et ceux qui doivent être communiqués, ainsi que d'exiger que les partis politiques élaborent des politiques de confidentialité qui seraient soumises à l'approbation du directeur général des élections. Notre capacité à répondre aux préoccupations soulevées dans le rapport et à mettre en œuvre des solutions ne peut être renforcée qu'avec le soutien des élus.

Enfin, il est devenu évident que les organismes de gestion des élections doivent continuer à être proactifs dans leur volonté d'informer les électeurs et le grand public sur les efforts continus et croissants visant à déstabiliser le processus démocratique par le biais de campagnes de désinformation. La Commission sur l'ingérence étrangère du gouvernement fédéral a conclu que la plus grande menace pour l'existence même de notre démocratie est la désinformation, tant nationale qu'étrangère. Alors que l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale considère la désinformation comme l'une des trois principales menaces pour la démocratie à l'échelle mondiale, aux côtés du déclin mondial du soutien aux normes démocratiques et de la montée du populisme et de la polarisation.

L'intelligence artificielle générative, utilisée de concert avec les plateformes de médias sociaux, est déjà largement utilisée pour créer et diffuser facilement et à moindre coût des campagnes de désinformation destinées à influencer les électeurs. Il s'agit également d'un domaine de préoccupation dans lequel une mesure législative sera nécessaire de la part des élus pour soutenir les efforts visant à contrer cette menace émergente. L'éducation civique et la maîtrise du numérique seront également essentielles pour lutter contre les répercussions de la désinformation sur les élections, les organes de gestion des élections et les institutions démocratiques.

